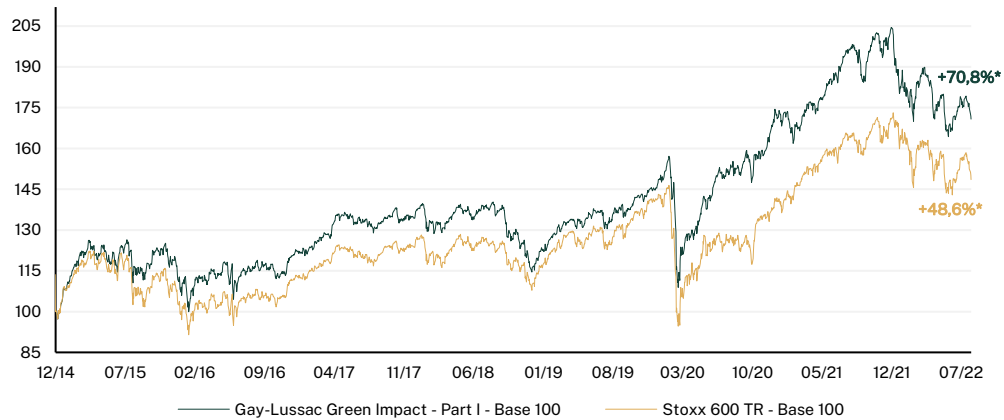


INFORMATIONS GENERALES

| | |
|--|--------------------------------|
| Dépositaire | Société Générale |
| Code ISIN (Part A) | FR0010178665 |
| Code ISIN (Part I) | FR0010182352 |
| Code ISIN (Part R) | FR0014000E19 |
| FCP Eligible au PEA | Oui |
| Valorisation | Quotidienne |
| Frais de Gestion Part A | 2,32% de l'actif net |
| Frais de Gestion Part I | 0,96% de l'actif net |
| Frais de Gestion Part R | 1,40% de l'actif net |
| Commission de surperformance (High Water Mark) | 20% TTC par rapport à l'indice |
| Droits d'entrée | 2% maximum |
| Droits de sortie (acquis au FCP) | Néant |
| Valeur Liquidative (Part A) | 376,23€ |
| Valeur Liquidative (Part I) | 191 568,66€ |
| Valeur Liquidative (Part R) | 155,07€ |
| Date de création (Part A) | 3-juin-05 |
| Date de création (Part I) | 11-avr-07 |
| Date de création (Part R) | 18-déc-20 |
| Actif Net | 75,04 M€ |

Performances et statistiques au 31 août 2022



| | 1M | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | Lancement |
|---------------|-------|---------------|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|-----------------|
| Part A | -4,7% | -17,2% | 20,7% | 14,8% | 22,0% | -14,3% | 9,6% | -0,2% | 17,7% | 150,8%** |
| Stoxx 600 | -5,3% | -14,9% | 22,2% | -4,0% | 23,2% | -13,2% | 7,7% | -1,2% | 6,8% | 53,6% |
| Stoxx 600 TR | -5,1% | -13,0% | 24,9% | -2,0% | 26,8% | -10,8% | 10,6% | 1,7% | 9,6% | 147,0% |
| Part I | -4,6% | -16,5% | 21,8% | 16,3% | 23,7% | -13,1% | 11,1% | 1,1% | 19,4% | 91,6%*** |
| Stoxx 600 | -5,3% | -14,9% | 22,2% | -4,0% | 23,2% | -13,2% | 7,7% | -1,2% | 6,8% | 14,7% |
| Stoxx 600 TR | -5,1% | -13,0% | 24,9% | -2,0% | 26,8% | -10,8% | 10,6% | 1,7% | 9,6% | 67,9% |

*Performances affichées depuis le 31/12/2014
**Performances depuis le lancement de la part A le 3/06/2005
***Performances depuis le lancement de la part I le 11/04/2007

| Valeurs à 3 ans (Données Bloomberg) | Gay-Lussac Green Impact |
|-------------------------------------|-------------------------|
| Volatilité | 18,85% |
| Max Drawdown | -30,66% |
| Beta | 0,85 |
| Sharpe Ratio | -0,28 |
| Tracking Error | 9,49% |

RATIOS CLES

| | |
|---|--------|
| Taux d'investissement (lignes directes) | 90,60% |
| Nombre de lignes | 30 |
| Performances mensuelles Part A | -4,72% |
| Performances mensuelles Part I | -4,60% |
| Performances mensuelles Part R | -4,64% |
| PER médian 2022 | 19,71 |

REPARTITION PAR CAPITALISATION

| Nom | % actif net |
|--------------------------------|-------------|
| Plus de 5 Mds € | 46,35% |
| De 1 à 5 Mds € | 28,11% |
| Moins de 1 Mds € | 25,55% |
| Capitalisation moyenne (Mds €) | 42,43 |
| Capitalisation médiane (Mds €) | 3,18 |

CINQ PREMIERES POSITIONS DU FONDS

| Nom | % actif net |
|----------------------------|-------------|
| KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE | 9,86% |
| NOVO NORDISK | 9,76% |
| ROBERTET | 5,65% |
| SHURGARD SELF STORAGE | 5,12% |
| 7C SOLARPARKEN | 4,04% |

Commentaire macro-économique

Le mois d'août a été marqué par un repli des marchés actions, dans un contexte d'inflation toujours bien ancrée : S&P 500 -4,08%, CAC 40 -5,02%, STOXX 600 -5,05%.

En Europe, l'inflation et les tensions énergétiques restent au cœur des débats. Face au risque de plus en plus sérieux de pénuries, les incitations à la frugalité se multiplient car les stocks, bien que généralement bien remplis, ne représentent qu'environ 2,5 mois de consommation en Europe. Les risques de rationnement sont importants cet hiver et, en attendant, les prix de l'énergie augmentent de manière drastique. Cela n'est ainsi pas de bon augure pour les sociétés industrielles dont les marges pourraient se voir fortement pénalisées sur les prochains trimestres. Dans ce contexte, le taux d'inflation en zone euro est ressorti à 9,1%, prouvant que la dynamique de hausse des prix est toujours bien présente. Au cours du mois, plusieurs voix dont celles de membres de la BCE ont suggéré une hausse de taux de 75 points de base lors de la prochaine réunion de l'institution contre 50 envisagés jusqu'à présent.

Aux Etats-Unis, le taux d'inflation PCE de juillet publié en fin de mois acte d'un début de ralentissement de la hausse des prix (-0,1% en glissement annuel contre +1,0% en juin). Les principaux indicateurs économiques continuent de bien se tenir, avec notamment les dépenses de consommation des ménages en hausse de 0,2% en rythme mensuel en juillet et un marché de l'emploi très dynamique. Cela incite la réserve fédérale à poursuivre son durcissement monétaire, d'une part à travers ses hausses de taux et d'autre part à travers la réduction de la taille de son bilan (quantitative tightening). Dans son discours lors du symposium de Jackson Hole, Jerome Powell a assumé que ce durcissement serait douloureux pour les entreprises et les ménages, mais nécessaire pour ne pas tomber dans une spirale inflationniste incontrôlable. Il ne fait donc pas de doute que la FED poursuive sa politique agressive au cours de ses prochaines réunions.

PROCESSUS DE GESTION

- Deux critères défensifs, **Low Volatility** et **Low Beta**, un critère de performance, **Momentum** ainsi qu'un **filtre d'exclusions sectorielles ESG** pour filtrer quantitativement l'univers d'investissement.
- Sélection de 3 à 4 grands thèmes structurels et/ou conjoncturels par un Comité Macroéconomique trimestriel réunissant économistes, stratèges, gérants de fonds et analystes financiers.
- Définition de l'univers investissable par la sélection des valeurs en adéquation avec les thèmes retenus et validés par l'analyse fondamentale financière et extra-financière (critères ESG et indicateurs environnementaux des sociétés).
- Construction, suivi du portefeuille en budget de risque et suivi des controverses.

OBJECTIFS DE GESTION

- Surperformer l'indice de référence, le Stoxx Europe 600 NR**, sur une période supérieure à 5 ans tout en appliquant une stratégie d'investissement durable.
- Le fonds est majoritairement investi sur les grandes capitalisations des pays de l'Union Européenne.

EQUIPE DE GESTION

| | |
|---------------------|-------------------|
| Louis de FELS | Daphné PARANT |
| Hugo VOILLAUME, CFA | Paul EDON |
| Guillaume BUHOURS | Thibaut MAISSIN |
| | Arthur BERNASCONI |

EXPOSITION AU RISQUE

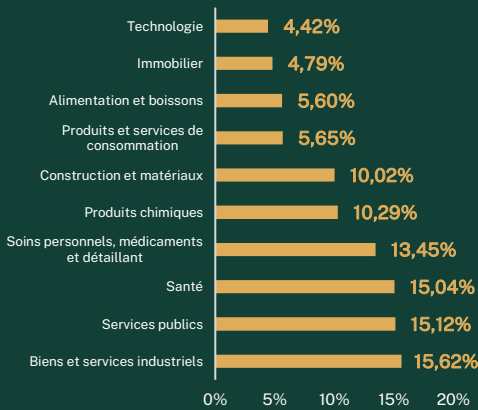


Commentaire de gestion

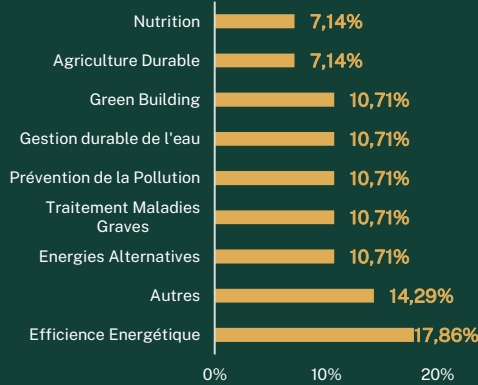
Le fonds Gay-Lussac Green Impact a clôturé le mois avec un repli de sa valeur liquidative plus contrôlé que le marché qui a été affecté par les inquiétudes sur l'inflation, la politique monétaire et les tensions énergétiques. Par anticipation, nous avons réduit sur le mois notre taux d'investissement en lignes directes. Concernant nos principaux mouvements, nous avons pris quelques profits sur **7C Solarparken** en anticipation du risque de taxation des superprofits qui pèse sur les producteurs d'énergie pour financer les boucliers sur les prix de l'électricité cet hiver. Nous restons toutefois convaincus des perspectives solides de cette société dirigée par une gouvernance de qualité. Nous avons également réduit notre exposition sur **DSM**, une valeur encore généreusement valorisée qui devrait souffrir de la hausse des taux encore à venir en Europe. Nous maintenons tout de même notre confiance dans la stratégie du groupe de renforcer sa position sur les ingrédients alimentaires et sa R&D de plus en plus axée sur des intérêts écologiques durables. Nous avons également réduit notre position sur **Ahold Delhaize** en ligne avec notre processus de gestion en budgets de risque.

Concernant les achats, nous avons consolidé notre ligne sur l'italien **ERG** qui a achevé sa transformation vers un groupe spécialisé dans l'énergie éolien et solaire. **ERG** poursuit sa stratégie de croissance à la fois organique et par le biais d'acquisitions à des multiples raisonnable mais continue de traiter à une décote non justifiée par rapport à ses pairs européens. Nous avons également renforcé notre position sur **Thermador Groupe** le spécialiste français de la distribution d'équipements d'acheminement de l'eau qui parvient à maintenir un bon niveau de rentabilité dans ce contexte inflationniste et donc répercuter les hausses de prix. Enfin, nous avons initié une position en fin de mois sur **Warehouses de Pauw**, le leader de la logistique au Benelux dont la première contribution au chiffre d'affaires provient des panneaux solaires sur les toits des entrepôts. Malgré une prime sur l'actif net réévalué toujours notable, nous jugeons que le portefeuille immobilier du groupe a toujours été valorisé de manière conservatrice avec un taux bien supérieur à celui du marché. En revalorisant le portefeuille au taux de marché, la prime est nettement moindre. Par ailleurs, le groupe n'est confronté à aucune difficulté que ce soit sur le taux d'occupation de son patrimoine que la dynamique de croissance des loyers et devrait continuer d'afficher une belle résilience opérationnelle sur le long terme.

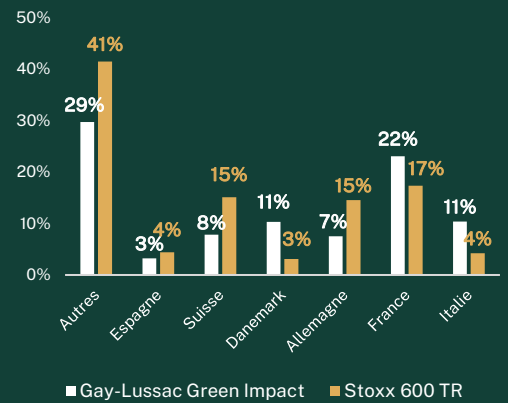
REPARTITION PAR SECTEUR (lignes directes)



THEMES D'INVESTISSEMENT DURABLE



REPARTITION GEOGRAPHIQUE (lignes directes)



Notations extra-financières (ESG)

ANALYSE EXTRA-FINANCIERE DU PORTEFEUILLE*

| | | |
|-----------------------|----------------------------------|------------------------------|
| | Gay-Lussac Green Impact (sur 10) | Indice de référence (sur 10) |
| Note Environnementale | 5,78 | 6,50 |
| Note Sociale | 5,96 | 5,66 |
| Note de Gouvernance | 6,81 | 6,52 |
| Note ESG** | 7,57 | 7,41 |

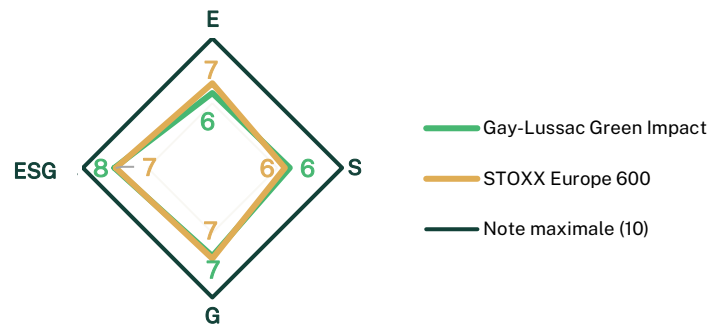
*Sont pris uniquement en compte dans l'analyse extra-financière du portefeuille, les titres vifs (actions et obligations corporate). Les notes sont pondérées en fonction des pourcentages d'allocation dans les titres vifs.

**La note ESG n'est pas une moyenne équipondérée des critères ESG, mais une moyenne pondérée en fonction des critères les plus pertinents pour chaque entreprise en portefeuille, selon son industrie et son sous-secteur.

Taux de couverture du FCP: 96,7% (53,3% MSCI + 43,3% analyse interne)
Taux de couverture de l'indice de référence: 93,1% (84,7% MSCI + 8,5% analyse interne)

L'indice de référence choisi est un indice de marché large qui ne garantit pas les caractéristiques sociales et gouvernementales promues par le fonds.

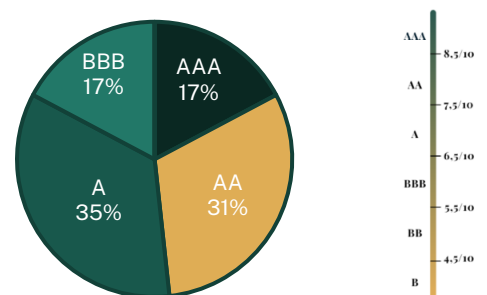
COMPARAISON DU SCORE ESG AVEC SON INDICE



TOP 5 DES MEILLEURES NOTES ESG DU FONDS

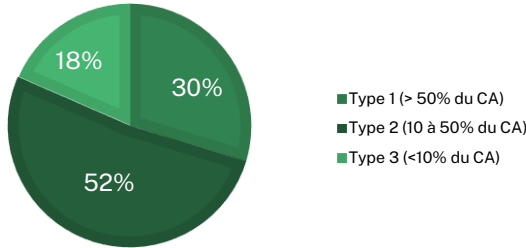
| Valeurs | Pays | Note ESG/10 | Notation | % actif net |
|-------------------|----------|-------------|----------|-------------|
| KONINKLIJKE DSM | Pays-Bas | 9,6 | AAA | 3,39% |
| NOVO NORDISK | Danemark | 9,2 | AAA | 9,76% |
| THERMADOR GROUPE | France | 9,2 | AAA | 3,05% |
| GREEN LANDSCAPING | Suède | 8,6 | AAA | 1,98% |
| GEBERIT | Suisse | 8,5 | AAA | 3,91% |

REPARTITION DES VALEURS PAR NOTATION



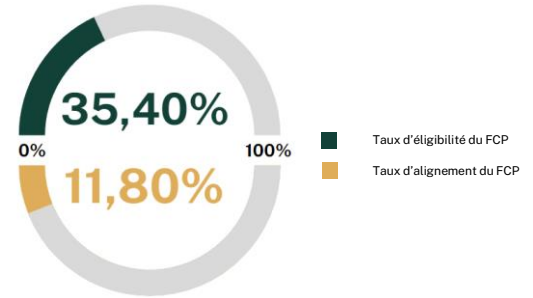
Indicateurs d'investissement durable

INTENSITE VERTE (répartition par type d'émetteur)



- Les émetteurs de **Type 1** ont plus de 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 2** ont entre 10% et 50% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables ;
 - Les émetteurs de **Type 3** ont moins de 10% de leur chiffre d'affaires issu d'activités durables.
- Taux de couverture : 100%. Source : MSCI.

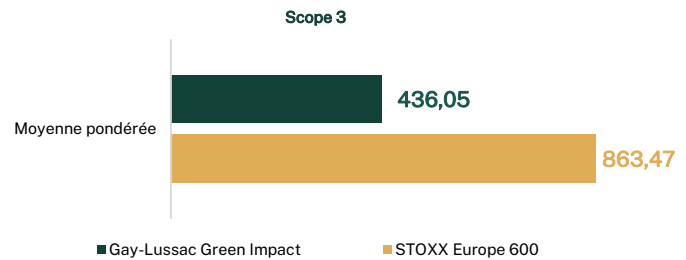
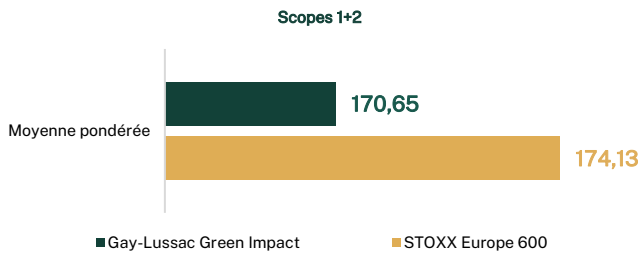
ALIGNEMENT ET ELIGIBILITE A LA TAXONOMIE EUROPEENNE



Taux de couverture du fonds : 83%. Source : MSCI.

Indicateurs d'impact environnemental

INTENSITE CARBONE



Scope 1 : Émissions de gaz à effet de serre générées par la combustion de combustibles fossiles et processus de production détenus ou contrôlés par l'entreprise. Scope 2 : Emissions de gaz indirects liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.

Taux de couverture du fonds : 56,4% ; taux de couverture de l'indice : 99,2%.

Scope 3 : Autres émissions indirectes produites par les activités de l'organisation, en aval et en amont de la production, lié à la chaîne de valeur complète, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

Taux de couverture du fonds : 56,4% ; taux de couverture de l'indice : 98,0%.

***Intensité carbone** : Scope 1 + 2 / Millions de Chiffre d'Affaires en €

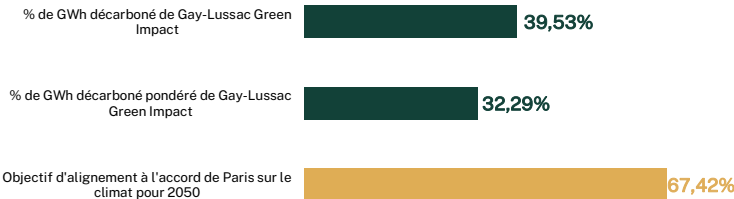
Intensité carbone pondérée : Il s'agit de l'empreinte carbone du fonds en fonction du pourcentage d'allocation de chaque valeur dans le fonds. La méthodologie de calcul de l'intensité carbone pondérée est issue de l'Annexe 1 des RTS du règlement SFDR datant du 03/2021 et correspond à l'indicateur obligatoire n°3 des principales incidences négatives (PAI) à publier.

Avertissement : Les calculs d'intensité carbone ne prennent en compte que les titres vifs (actions) et ne prennent pas en compte les produits dérivés, instruments de couverture, investissement dans des fonds.

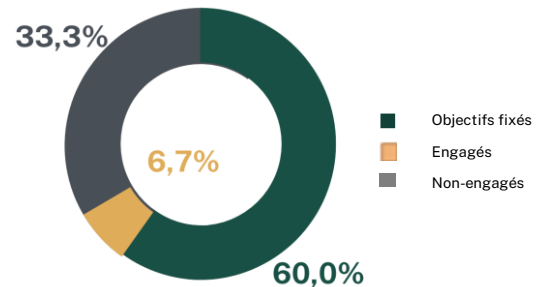
Par ailleurs, les calculs sont effectués à partir de la capitalisation boursière au 02/03/2022 et le dernier chiffre d'affaires annuel en date des émetteurs.

ALIGNEMENT AVEC L'ACCORD DE PARIS SUR LE CLIMAT (Scénario -2°C)

Pourcentage de GWh décarbonés du fonds



Taux d'engagement des sociétés en portefeuille



Objectifs fixés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds ayant soumis un scénario respectant la trajectoire d'alignement -2°C de l'Accord de Paris sur le climat au travers d'objectifs quantitatifs.

Engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds s'étant engagés à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Non engagés : pourcentage d'émetteurs présents dans le fonds n'ayant pas officiellement déclaré s'engager à respecter l'objectif -2°C de l'accord de Paris sur le climat.

Source : Science Based Target Initiative



Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances des fonds et indices sont calculées avec coupons et dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. L'approche extra-financière dispose de limites notamment liées à un manque d'alignement méthodologique, juridique et réglementaire des acteurs et à la disponibilité parfois incomplète des informations extra-financières des émetteurs. Ce document est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire, diffusé à des fins d'information et ne saurait en aucun cas s'interpréter comme constituant une offre de vente ou d'achat des titres mentionnés. Il est la propriété de Gay-Lussac Gestion. La reproduction ou la distribution est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de Gay-Lussac Gestion. L'investisseur doit être conscient que le capital n'est pas garanti et que l'investissement comporte des risques spécifiques pour plus de détails, veuillez consulter le DICI/Prospectus, disponible sur www.gaylussacgestion.com GAY-LUSSAC GESTION - S.A.S, au capital social de 391 200 € Immatriculée au RCS Paris 397 833 773 - N° agrément AMF GP 95-001 Siège social : 45 avenue George V - 75008 PARIS - France.